



L'An deux mil quatorze, le neuf septembre à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical du PAYS LOSNAIS légalement convoqués se sont réunis à la Mairie de LOSNE, sous la présidence de Monsieur Dominique LOTT, Président

**Délégués présents** : Messieurs Jean-François GANEE, Roger GANEE, Hervé GAILLARD, Michaël MILLE, Patrick CATINOT, Mesdames DEPREY Martine, et Laurence BREBANT

**Suppléants présents** : Messieurs Patrick GUERITTEE, Jacques FLAGEOLET

**A (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s)** : Monsieur Michaël MILLE

❖ **Approbation du compte-rendu précédent**

❖ **N°14-48: devis clôture puits de captage ECHENON**

Cinq entreprises ont été consultées pour clôturer la parcelle du puits de captage à ECHENON, seule quatre ont répondues :

FEVRE VIELLARD	SARL D'EXPLOITATION BOS	DEMANGE	PENESSOT
6940.40 € HT	18683.93 € HT	11642.00 € HT	10730.30 € HT

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité**

- Décide de retenir l'offre FEVRE-VIEILLARD pour un montant de 6940,40 € HT
- Autorise le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier

❖ **N°14-49: Diagnostic génie-civil réservoir ST JEAN DE LOSNE**

Trois entreprises ont été consultées :

GINGER CEBTP	APAVE	QUALICONSULT
5745,00 € HT	6182,00 € HT	7240,00 € HT

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

- Décide de retenir l'offre de APAVE pour un montant de 6182,00 € HT
- Autorise le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

❖ **N°14-50: Puits de ST JEAN DE LOSNE : dossiers de demande de subvention**

Dans le cadre des essais de pompage pour la remise en service des puits de ST JEAN DE LOSNE, l'Agence de l'eau et le Conseil Général sont susceptibles de nous accorder des aides. Pour cela, il y a lieu de transmettre des dossiers de demande de subventions aux deux organismes.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

- Autorise le Président à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier
- Autorise le Président à transmettre les dossiers aux organismes concernés

❖ **N°14-51 : Puits de ST JEAN DE LOSNE : devis pose piézomètres**

Dans le cadre des essais de pompage pour la remise en service des puits de ST JEAN DE LOSNE, il y a lieu de mettre en place 5 forages équipés de piézomètres.

Deux entreprises ont été consultées :

ALIOS	ICSEO
4200 € HT	5900 € HT

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

- Décide de retenir l'offre d'ALIOS pour un montant de 4200 € HT
- Autorise le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier

❖ **N°14-52 : Budget assainissement : Décision modificative n°2**

Le Président explique que le compte 216 n'ayant pas été provisionné lors du budget primitif 2014 assainissement, il convient de procéder au virement de crédit suivant :

Dépenses		Recettes	
Article (chap.) - Opération	Montant	Article (chap.) - Opération	Montant
2315 - OP 30 : installations, matériel et outillage technique	-96.00	2051 : collections et œuvres d'art	96.00
<b>Total Dépense</b>	<b>96.00</b>	<b>Total Recette</b>	<b>96.00</b>

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

- Décide d'accepter les modifications désignées ci-dessus

Communications diverses :

Le Président informe que la cour des comptes a validé les budgets du syndicat des eaux de Laperrière sur Saône. Pour combler le déficit :

- les communes de ST SYMPHORIEN SUR SAONE, LAPERRIERE SUR SAONE, ST SEINE EN BACHE et SAMEREY vont verser de l'argent pendant 4 ans au syndicat des eaux
- le syndicat des eaux de Laperrière sur Saône a doublé sa part sur le prix de l'eau
- le salaire de la secrétaire a été diminué

La commune d'ECHENON propose un local pouvant accueillir le bureau du syndicat pour un loyer mensuel de 300 €. Le comité syndical a décidé de refuser de déplacer le bureau.

Prochain Comité Syndical :

A déterminer

La séance est levée à 19h30

Le Président,  
D. LOTT

